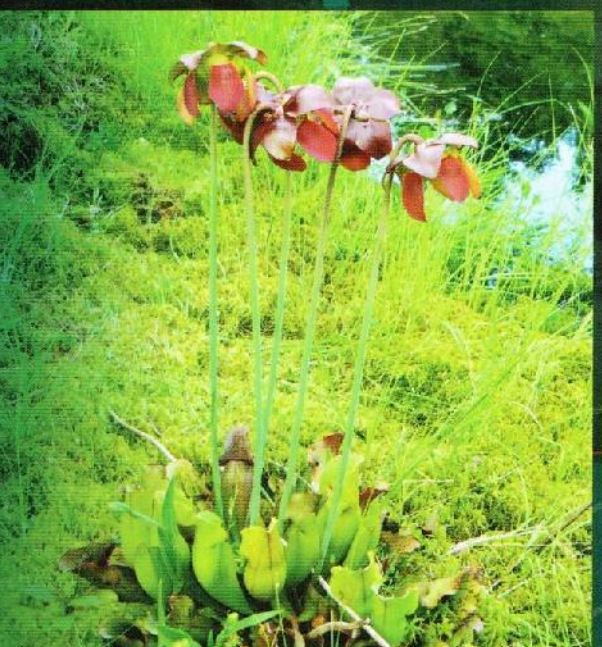

JUILLET 2017

Saint-Just-de-Bretenières

vous invite à célébrer son
100e anniversaire en 2016

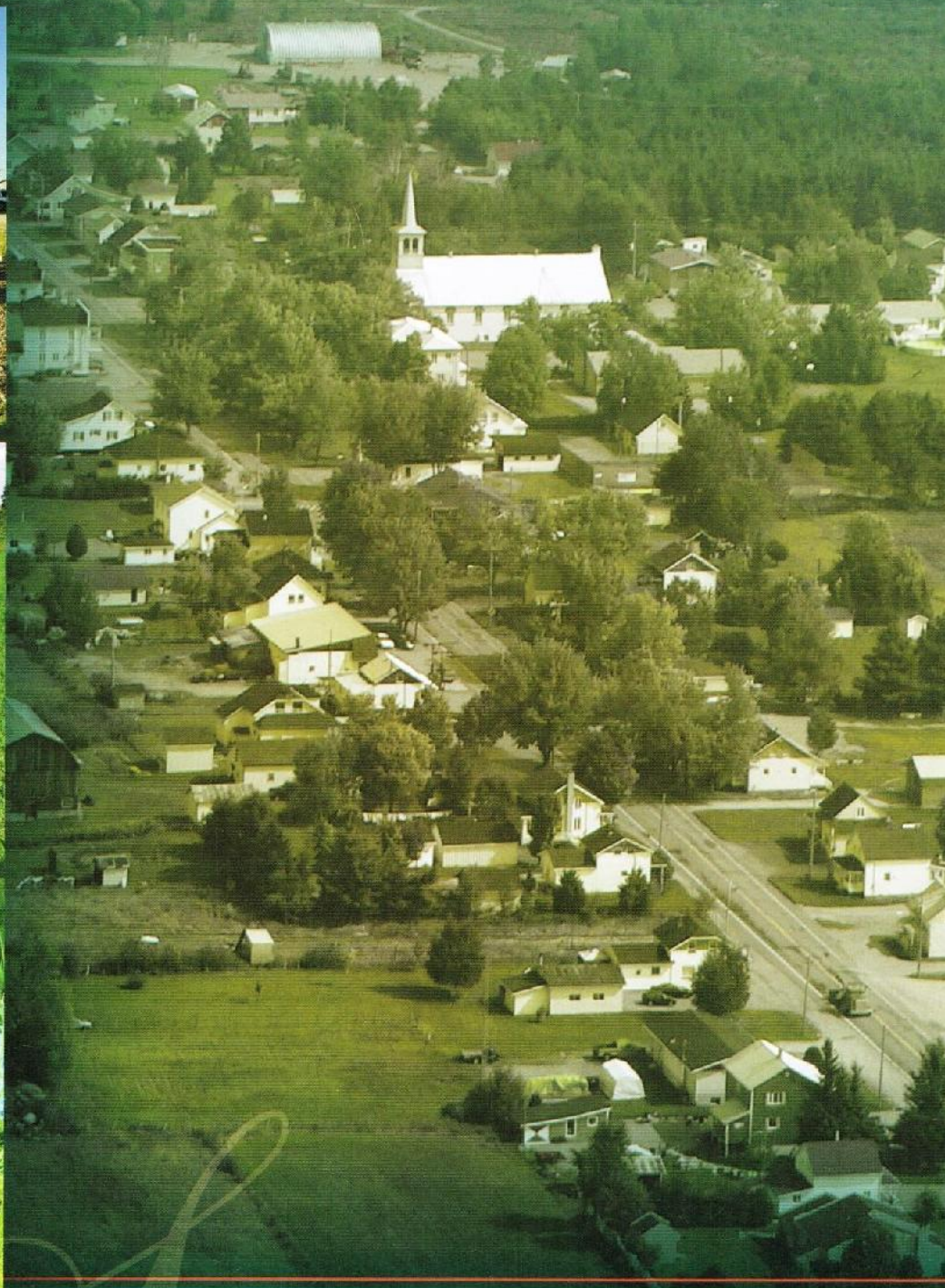

La Sarracénie

Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du maire…

Il y a 21 ans…..

En 1996, vous m'avez accordé votre confiance pour occuper le poste de Maire de votre Municipalité et en novembre prochain, cela fera 21 ans que cette confiance perdure. J'ai toujours donné le meilleur de moi-même pour faire progresser notre milieu de vie.

Ai-je réalisé tout ce que j'aurais voulu, absolument pas. En politique, il y a trop d'impondérables qui nous empêchent d'atteindre nos objectifs mais dans l'ensemble, je crois que mon passage à la mairie de Saint-Just-de-Bretenières aura été positif et accompagné de belles réussites.

Pendant toutes ces années, c'est avec fierté et enthousiasme que j'ai fait face à mes responsabilités et que je vous ai représenté à la MRC ainsi que sur différents comités. Mes semaines étaient bien remplies.

Le temps est venu pour moi de me retirer et je vous annonce que je ne solliciterai pas un nouveau mandat en novembre prochain. J'invite homme ou femme qui aurait le goût de relever des défis à ne pas hésiter à présenter leur candidature car c'est une expérience enrichissante et valorisante. Notre population a besoin de gens très dynamiques qui sont prêts à relever les défis de demain.

Merci de m'avoir accordé votre confiance pendant toutes ces années, ce fût un honneur pour moi.

Réal Bolduc, Maire

Saint-Just au ♥ de ma vie!

Les Affaires municipales…

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
MARDI, LE 04 JUILLET 2017, 19H:00

* Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

1- Ouverture de la session
2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3- Adoption des procès-verbaux
4- Affaires découlant des procès-verbaux
   - Dossier vente pour non-paiement des taxes
   - Installation afficheur de vitesse
5- Correspondance
6- Acceptation des comptes / États comparatifs
7- Rapport du Directeur du service incendie
8- Rapport de l'Officier municipal et de son Adjoint
9- Rapport des Conseillers en charge de différents dossiers
10- Dossier Réservoir d'eau potable – suivi
   - Adjudication du contrat de contrôle qualitatif
11- Recyc-Québec – déclaration 2016
12- Confection panneaux publicitaires de la Municipalité
13- Politique de cadeaux
14- Varia
   -
   -
15- Période de questions
16- Levée de l'assemblée

Josée Poulin, Directrice générale

La Municipalité est fière de souligner l'apport remarquable de gens d'ici…

RAYMOND DROUIN HONORÉ
RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC POUR LES AÎNÉS

Monsieur Raymond Drouin a reçu, le 21 mai dernier, la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour les Aînés. Dans notre communauté, tout le monde connaît Raymond, homme de foi, honnête, sincère, responsable, qui aime relever des défis et les mener à terme avec succès. Dévoué et impliqué dans son milieu de vie, Raymond a participé et réalisé plusieurs projets d'envergure. Qu'on pense ici à sa participation dans la réfection de l'Église et dans l'agrandissement du cimetière, au rôle qu'il a joué comme Président de la Fabrique pendant plusieurs années et dans l'organisation de nombreux festivals, tournois de golf et activités pour le financement de la Fabrique. Plus d'une fois, Raymond a démontré ses capacités comme administrateur de talent.

Toute la population de Saint-Just te remercie pour ton implication et tes réalisations, nous sommes très fiers de toi et les honneurs que tu as reçus dernièrement sont plus que mérités!

Au nom de toute la population, les membres des Conseils de la Fabrique
et de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières

GALA MÉRITAS À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-PAUL

Mathias Dubé, Brenda Goupil, M.Réal Bolduc
(absent de la photo) James Gagné-Boivin

Le 08 juin dernier, les élèves méritants de l'école secondaire de Saint-Paul ont été récompensés lors du Gala Méritas. S'étant classée parmi les cinq meilleures écoles publiques au Québec, l'école secondaire de Saint-Paul a tenu à honorer les efforts soutenus de ses élèves. Parents, amis, enseignants, élèves et invités d'honneur étaient tous rassemblés pour remettre des certificats honorifiques à certains élèves. En tout, quarante-sept prix ont été remis durant la soirée.

Les municipalités du Sud du comté ont également tenu à souligner la réussite des jeunes de chez eux, en remettant des bourses de distinction à des jeunes de leur communauté qui se sont particulièrement démarqués au courant de leur année scolaire.

La Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières a remis des Méritas à :

James Gagné-Boivin qui s'est démarqué dans le domaine sportif
Mathias Dubé qui s'est démarqué dans le domaine académique
Brenda Goupil qui s'est démarquée dans le domaine culturel

Nos plus sincères félicitations aux récipiendaires et invitation à tous à se surpasser !

Les membres du Conseil municipal

La fête de la famille, un franc succès !

Le comité organisateur tient à remercier les familles qui ont participé à la Fête de la famille, cet événement incontournable qui réunit grands et petits. En effet, samedi le 3 juin dernier, plus de 150 personnes participaient à la 4ième édition de la Fête de la famille, à la Pourvoirie Daaquam. Des activités pour les enfants de tous âges étaient au rendez-vous.

La Fête de la famille s'est déroulée entre 10h et 14h00, à la Pourvoirie Daaquam sise à Saint-Just-de-Bretenières. Nous profitons depuis 4 ans de la Fête de la Pêche pour organiser cette belle fête toute énergisante. De beaux décors de la nature, le son de la rivière, le gazouillement des oiseaux rehaussent cette belle journée. Le soleil s'est même pointé le nez à plusieurs reprises, heureusement !

De nombreuses activités familiales ont eu lieu et étaient offertes gratuitement, tel que : maquillage des enfants, animation par le cirque avec les Productions Bataclan, jeux de la Joujouthèque, tour de poney, feu de bois et guimauves, kayak sur le Lac à Max, tente à contes et le propriétaire de la Pourvoirie, Monsieur Vidal, a proposé aux petits et grands une activité de safari photo pour un coût minime de 2$. Les aventuriers ont pu nourrir les chiens de traîneau et les vaches highland. On pouvait lire l'appréciation de ces activités sur le visage des enfants et des adultes !

Une boîte à lunch a été offerte au coût minime de 3$ par le Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny.

Nous tenons à souligner la participation du Parc Régional des Appalaches qui a animé un atelier sur la pêche et a offert, comme à toutes les années, des permis de pêche gratuits aux enfants âgés entre 8 et 17 ans ainsi que des cannes à pêche.

Merci aux nombreux partenaires de l'activité, soit : L'ABC des Hauts Plateaux, la Joujouthèque, le Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny, Aventures 0-5ans, la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières et le Service des loisirs du Parc des Appalaches.

À l'an prochain !

FÊTE DE LA PÊCHE / Édition 2017

Samedi le 03 juin dernier, la population était invitée à l'activité annuelle « **FÊTE DE LA PÊCHE** ».

Encore une fois, plusieurs personnes ont participé à cette fête et tous ont apprécié leur journée.
Au prochain rendez-vous en 2018!

NOTE

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de parution du journal «La Sarracénie» en août en raison des vacances.

Nous vous revenons en septembre.

BONNES VACANCES À TOUS!

Daniel L'Heureux Entrepreneur électricien
Au Bois d'Or II
Quincaillerie M.A.S
JPRB Jean-Paul et Roger Boulanger inc.
MAC Construction
Pat Foresterie
Imprimerie Appalaches
RD Express inc.
Maurice Boisseau & fils inc.
PMB
Carrossier ProColor Saint-Fabien
Kubota Garage Minville inc. 418 248-2477
SBC Cedar
fix auto Collision Sainte-Justine
Jack Performance
Béton St-Éphrem St-Georges St-Joseph
Caisse Desjardins des Etchemins
Rotobec, Sainte-Justine
Ford Appalaches
BMR Sainte-Justine
Fred Langevin, Saint-Philémon
Boulangerie Boutin

FERMETURE RUE DU COUVENT

Prendre note que la rue du Couvent sera fermée à la circulation locale mais demeurera accessible pour les urgences, samedi le 8 juillet 2017 en raison de la tenue des drags de rue. Nous nous excusons à l'avance des inconvénients occasionnés aux résidents du secteur ainsi qu'à ceux qui empruntent régulièrement cette route. En cas de pluie l'activité est remise au lendemain, soit le dimanche 9 juillet.

On vous en avisera sur notre page facebook « drag de rue St-Just ».

Nous vous invitons à assister à cet évènement en grand nombre !

Fête Nationale
Belle participation et grande réussite !

Le 24 juin 2017, la température étant au rendez-vous, la population de St-Just s'est rassemblée pour célébrer la Fête nationale du Québec. En effet, plusieurs enfants accompagnés de leurs parents se sont amusés dans les jeux gonflables en après-midi, vingt-sept personnes ont participé à la parade de VTT et une centaine de personnes se sont retrouvés sur le site en soirée. Bonne musique, discussion entre amis, nourriture appréciée des gens, jeux sur place pour les petits, feux d'artifice spectaculaires, gros feu de joie, prix de participation et une organisation remarquable, tout pour créer une ambiance des plus festives !

À ce titre, des certificats-cadeaux ont été remis à Messieurs Maxime Bolduc, Jean-Yves Corriveau et Samuel Vachon pour leur inscription à la parade de VTT, tirage de quatre (4) sacs à bière attribués à Étienne Fortin, Jacques Turgeon et Claude Vachon (2) et enfin le gagnant du moitié-moitié, remis à Mason Nicole, au montant de 835$.

Un tel évènement ne peut avoir lieu sans un bon comité organisateur, de nombreux bénévoles et de généreux commanditaires.

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
Desjardins Caisse des Etchemins
Alimentation St-Just
Bois Daaquam inc.
Distribution Steeve Lafontaine Pain Pom
Olymel
Restaurant-bar Le Forestier
Député Monsieur Norbert Morin
Les entreprises Joanie Montminy inc.
Annie-Mô
Charles et Diane
Jocelyn Poulin artificier
Quincaillerie M.-A. S. inc.
Scierie Arbotek inc.

Remerciement spécial aux membres de la brigade incendie qui ont assuré la bonne marche de la parade de VTT ainsi qu'à Charles et Diane pour le prêt de leurs équipements de sonorisation.

Le Comité organisateur tient à préciser que les revenus amassés serviront à acquitter les factures se rattachant à l'évènement et que la totalité des surplus sera à l'usage de l'Œuvre des Terrains de Jeux de Saint-Just.

Julie, Jessie et Josée

Fête Nationale
Ça Fait Toute La Différence !

Oui, ça fait toute la différence quand des gens acceptent de s'impliquer afin de rendre leur milieu de vie encore plus beau, encore plus dynamique ! Nous en avons été témoins, ces derniers jours, ces dernières semaines. Vous avez surement remarqué que notre Municipalité s'est embellie, nous retrouvons des aménagements floraux un peu partout sur le territoire de Saint-Just. Ce beau travail a été réalisé sous la supervision de Diane Bertrand et de Suzanne Boutin qui ont mis à contribution leurs connaissances des fleurs et leur imagination dans l'aménagement de différents sites en vue de rendre notre Municipalité plus jolie et plus attrayante. Bien sûr elles ont reçu de l'aide, quelques personnes ont répondu positivement à leur appel.

Une autre belle démonstration dont nous avons été témoins, fût l'organisation de la Fête de la Saint-Jean. Dans un temps record, trois jeunes femmes de Saint-Just ont décidé qu'il était important de célébrer la Fête nationale du Québec et qu'elles allaient relever le défi. D'un pas assuré, Jessie Gonthier-Lajoie, Julie Poulin et Josée Turgeon ont tout mis en œuvre avec l'aide de bénévoles engagés et de généreux commanditaires pour faire de cette activité, une réussite. Nous avons eu droit à une très belle fête bien orchestrée, voilà la preuve que des citoyens engagés et fiers de leur milieu font la différence.

Mille fois mercis à vous tous gens de chez-nous pour votre engagement, pour l'énergie que vous déployez, pour les nombreuses heures de travail bénévole !

SACHEZ QUE VOTRE IMPLICATION FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE !

Réal Bolduc, Maire

Une invitation à vous joindre au comité MADA

La Conseillère, Madame Lise Robert, en charge de la vie communautaire de la Municipalité, vous invite à joindre le comité MADA. La Municipalité a obtenu la reconnaissance de « Municipalité Amie Des Aînés » (MADA) et désire se doter d'un plan d'action en faveur des personnes aînées. De fait, l'objectif poursuivi par ce comité est de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des Aînés de notre communauté et à favoriser pour eux, une vie active.

À ce jour, plusieurs projets soumis par le Comité MADA ont été réalisés, pour n'en citer que quelques-uns, nous faisons référence à l'aménagement d'un cabinet de toilette dans l'édifice municipal adapté pour les personnes à mobilité réduite, à l'installation d'une traverse de chemin dans le secteur village de St-Just avec signalisation de passage piétonnier, à l'activité communautaire « Jardin Bougeotte et Grignote » ainsi qu'à l'achat d'un jeu de shuffleboard avec lampes anti-moustiques.

Vous avez de bonnes idées, des projets que vous souhaitez voir se réaliser, vous voulez vous faire entendre, joignez-vous sans tarder au comité MADA. Pour se faire, donner votre nom au bureau municipal, (418)244-3637.

Votre participation est importante !

Les Affaires municipales…

Services d'urgence en cas de panne d'électricité ou de téléphone

Que devez-vous faire en pareille circonstance advenant une situation d'urgence ?

Il a été convenu que l'unité d'urgence sillonne la Municipalité et qu'un pompier demeure à la caserne, durant la durée de la panne. Le Service incendie est en mesure de contacter ou d'être rejoint par le service 911 et ce, par l'entremise d'un radio installé dans chacun de nos véhicules incendie.

Soyez convaincus que nous ferons tout notre possible afin de sécuriser tous nos citoyens, toujours dans le but de répondre et de gérer le plus efficacement possible toutes situations d'urgence telles : besoins ambulanciers ou de la Sûreté du Québec, service en cas d'incendie, etc…

Numéro civique

911

Vous faites appel au 911, votre demande est reçue, l'adresse est notée, puis transmise aux services d'urgence. Quelques minutes plus tard, ils arrivent sur votre rue et là, plusieurs maisons n'affichent pas de numéros civiques ou encore, celui-ci n'est pas visible.

Bien que les véhicules d'urgence soient équipés de puissants dispositifs d'éclairage, ils ne sont pas toujours suffisants. Régulièrement, des minutes pouvant être très précieuses en situation d'urgence sont perdues en raison de la difficulté à bien localiser les endroits où intervenir, et ce, tout simplement à cause d'un numéro civique absent, trop petit, trop loin de la rue ou mal éclairé.
Dans tous ces cas, la présence des intervenants est retardée et c'est vous qui pourriez en être la victime. Les policiers, tout comme les pompiers et les ambulanciers ont besoin d'indications claires pour intervenir rapidement.

•Est-ce que votre numéro civique est présent et lisible du chemin? Est-il sur la façade de la maison et près de la porte d'entrée?

•La nuit, les lumières de rue ou votre lumière de sûreté éclairent-elles bien le numéro?

Annuaires téléphoniques

Suite à la livraison des annuaires téléphoniques nous vous informons que la Municipalité devrait disposer bientôt d'annuaires téléphoniques en surplus.

Dans le cas où on ne vous livrerait pas la nouvelle version de l'annuaire – édition 2017 ou qu'on ne vous remettrait pas le nombre d'annuaires dont vous avez besoin, vous pouvez passer au bureau, sur les heures d'ouverture, en prendre un exemplaire.

Les Affaires municipales…

Dates d'ouverture du dépôt des matières dangereuses

Le dépôt des matières dangereuses sera accessible les samedis 08 et 22 juillet de 9 :00 à 11 :00 heures, en vue de disposer des résidus domestiques dangereux, du fer et autres.

Ne prenez pas le réseau d'égout pour une poubelle!

Nous tenons à vous rappeler que certains produits et déchets ne devraient jamais être déversés dans les égouts, mais jetés dans les poubelles afin d'éviter d'obstruer le réseau et d'occasionner ainsi des refoulements d'égout.

Les chiffons, linges à épousseter de type « Swiffer », essuie-tout, chandails, moppes, bandages, couches jetables, bâtonnets de plastic ou de bois, cure-oreilles, charpies de sécheuse, etc. doivent être jetés aux ordures ménagères et non dans les toilettes. Ces produits ont tendance à bloquer les pompes d'eaux usées, à occasionner des bris majeurs et à entraîner des dépenses qui auraient pu être évitées.

Merci à l'avance de votre collaboration.

Des idées pour l'usage de notre ancien garage municipal?

Les membres du Conseil souhaitent avoir vos suggestions quant à l'usage possible de notre ancien garage municipal, sis au 213 rue Principale. D'abord caserne incendie pour devenir ensuite garage municipal, ce bâtiment peut encore avoir une utilité, avez-vous des idées ?

En effet, suite à la construction de notre nouveau garage municipal que certains d'entre vous avez visité dernièrement lors de la porte ouverte tenue le 20 mai, le garage du 213 rue Principale devient vacant.

Nous comptons sur vous pour nous faire part de vos suggestions, vous pouvez nous les transmettre par écrit, par téléphone au (418)244-3637 ou par l'entremise de notre adresse courriel au st-just-de-bretenieres@globetrotter.net

Les Affaires municipales…

Permis de construction, de rénovation ou autres
Changement de la période de vacances de l'Officier municipal

Puisque l'Officier municipal, Monsieur Roger Fortin, responsable de l'émission des permis, sera en vacances du 28 juillet au 14 août, veuillez prendre note qu'il n'y aura aucun permis émis dans cette période. Si vous prévoyez nécessiter un permis de construction, de rénovation ou autres, vous devez le rejoindre au bureau de la Municipalité, au 244-3637, avant ou après ces dates.

Prévention des incendies -Permis de brûlage

Nous tenons à vous rappeler que : «Toute personne qui désire faire un feu pour détruire , notamment , du foin sec, paille, herbes, amoncellement de bois, broussailles, branchages, arbres ou arbustes ou plantes, tronc d'arbres, abattis ou autres bois, etc. doit au préalable obtenir un permis de la personne désignée. Vous devez également obtenir un permis pour tout genre de feu en plein air (feu de joie, feu de camp). Soyez avisés que même en ayant un permis de brûlage, le détenteur qui perd la maîtrise de son feu sera tenu responsable des déboursés et autres dommages originant du feu ainsi allumé. De là l'importance de disposer à proximité d'un moyen pour l'éteindre rapidement, ce moyen pouvant être notamment un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif pour le contrôle, la non propagation et l'extinction du feu.

Pour plus d'information ou pour vous procurer un permis,
joindre le bureau de la Municipalité au 418-244-3637

Un permis n'est pas éternel !

Nous désirons vous sensibiliser au fait que certains d'entre vous avez demandé l'émission d'un permis de construction pour lequel les travaux ne sont pas complétés après deux (2) ans. Prenons par exemple, la construction d'un garage.

En vertu du règlement de construction, article 4.2.2.2, « le revêtement extérieur d'un bâtiment doit être terminé dans les 24 mois après la date de l'émission du permis de construction. » Par conséquent, vous vous devez de procéder à la pose du revêtement extérieur de votre bâtiment à l'intérieur de ce délai.

Soyez avisés que la Municipalité entreprend présentement des démarches en vue de faire observer sa réglementation et qu'à ce titre, les contrevenants doivent régulariser dès maintenant leur situation.

Club Santé-Forme…

Horaire d'été

Prenez note qu'en juillet, le Club Santé-Forme sera complètement fermé et que les activités reprendront dans la semaine du 14 août 2017, autant pour l'horaire de soir que pour l'horaire de jour.

D'ici là, gardez la forme et allez jouer dehors !

Prêt d'équipement pour jeux

Prendre note que les équipements prêtés pour les jeux de tennis, pétanque et shufflerboard sont disponibles chez : **Marché Ami, 209 rue Principale**.

Nous tenons à remercier Mario et Angélique, propriétaires pour avoir répondu positivement à notre demande.

O.T.J. de St-Just

Jeu de shufflerboard

Un jeu de shufflerboard au « Parc Normand Chabot » a été installé. Nous faisons appel à la population s'il y a quelqu'un intéressé à donner un cours portant sur les notions et règles du jeu.

Les intéressés sont priés de joindre le Bureau Municipal, au 418-244-3637.

Merci de votre collaboration à vous impliquer dans la vie active de Saint-Just !

Tennis au parc Normand Chabot

Du nouveau en ce qui a trait à la pratique de cette activité

Monsieur Jean-François Breton a reçu une accréditation de Tennis Canada pour dispenser des cours de tennis. Il sera donc possible pour toute la population de Saint-Just, jeunes (à partir de 5 ans) ou adultes, de suivre des cours et ce, tout à fait gratuitement.

Nous prions les personnes intéressées à s'inscrire sans tarder au bureau de la Municipalité, au (418)244-3637 ou par courriel au st-just-de-bretenieres@globetrotter.net afin que nous puissions coordonner le tout.

D'ici là, vous savez qu'il est possible de disposer gratuitement d'équipements au Marché Ami.

Profitez de l'occasion pour pratiquer cette belle activité et vous amusez entre amis !

CONCOURS PHOTO DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS DE LA MRC DE MONTMAGNY

Tous les citoyens de la MRC de Montmagny (élèves du primaire, élèves du secondaire et adultes) sont invités à participer au concours photo ayant pour thème **« Nos aînés, une richesse collective »**.

Pour participer :

- Les photos soumises devront respecter le thème proposé qui reflète l'interaction entre les jeunes et les aînés ;
- Un maximum de trois photos par participant. Les photos doivent être enregistrées en format JPEG. La taille souhaitée est d'environ 5Mo et chaque photo doit avoir un titre (une phrase descriptive) ;
- Les participants doivent fournir leurs nom, âge et numéro de téléphone ;
- Faire parvenir les photos par courriel au mrc@montmagny.com au plus tard le 4 septembre 2017.

À gagner :

- Un des 12 prix de 50 $ (bons d'achat dans des commerces de la région) ;
- Le privilège de voir sa photo sur le calendrier de la Table des aînés de la MRC de Montmagny et une de celles-ci se retrouvera aussi sur le document de la Politique MADA révisée.

Pour information :

418 248-5985, poste 343, ou consultez les règlements au www.montmagny.com.

(Le concours est réservé aux résidents de la MRC de Montmagny)

MRC de Montmagny

Teste ta relation…

Quand tout tourne contre toi, tu ne sais plus où tu en es dans ton couple. Ta petite voix intérieure te dit que ça n'a pas de bon sens. La peur, la fatigue et ton incapacité à prendre une décision te garde dans ta relation de couple toxique. Tu en viens même à te sentir responsable, coupable des comportements de ton conjoint. Si tu réponds affirmativement à plusieurs de ces questions, c'est que tu vis probablement de la violence conjugale.

- Mon conjoint prend toutes les décisions Il dit que c'est toujours de ma faute.
- Il me rabaisse, me critique ainsi que mes amis et ma famille.
- Il m'oblige à faire des choses qui me répugnent au niveau sexuel.
- Il menace de me faire du tort si je le quitte.
- Il boude pour me culpabiliser ou m'inquiéter.
- Il est rabat-joie, m'empêche d'exprimer de la joie, de prendre du plaisir.
- Il est très jaloux et interprète les gestes ou conversations comme suspectes.
- Il ne m'écoute jamais quand je parle.
- Il ramène de vieilles affaires pour me « piner » ou me blâmer…
- Il interprète mes gestes et mes paroles et me prête souvent de mauvaises intentions ou à d'autres personnes.
- Il crie après moi pour des détails.
- Il me ridiculise ou fait des blagues sur mon physique.
- Il contrôle ou vérifie l'emploi de mon temps, mes appels et mes allées et venues.
- Il fouille dans mes affaires personnelles.
- Il profite de mes ressources, de mon argent (emprunte, me fait payer les comptes).
- Il dit qu'il est violent à cause de moi, qu'avant ça n'arrivait pas.
- Il dit que j'exagère, que je pleure pour rien.
- Il dit que dans sa famille on le maltraitait et que c'est à cause de ça qu'il agit de cette façon.
- Il reconnait qu'il a des torts, demande des excuses et redevient pendant un certain temps l'homme du début de la relation.

Le Havre des Femmes

Tu as des questions? Appelle-nous
Diane et Isabelle, Intervenantes à la sensibilisation au Havre des Femmes
247-7622 ou 1-800-363-9010

Concours amateur de photos

Vos plus belles photos de St-Just-de-Bretenières à l'honneur

La Municipalité désire obtenir des photos de la population en vue de composer une banque de photos dans laquelle, elle pourra puiser pour différents usages. En effet, la Municipalité nécessite régulièrement des photos pour fins de parution sur son site internet, sur des publications, des pamphlets, etc. Ces photos représentatives de notre milieu devront viser à mettre en image nos différents attraits, paysages, services et activités ainsi qu'à mettre en valeur notre localité.

Nous invitons les gens à participer à ce concours amateur de photos et ce, en soumettant dix (10) photos qui font la promotion de notre village, de nos atouts, des gens d'ici, etc...

En septembre prochain, par l'entremise de notre journal local et de nos autres médias sociaux, la Municipalité vous fera part des critères du concours, de la façon d'y participer et des différents prix qui seront alloués aux gagnants.

Au cours des prochains mois, on vous invite à être à l'affût et à prendre des photos qui nous vendent bien afin de diffuser un moment, une activité, un attrait ou un paysage mettant notre Municipalité en valeur.

Participez en grand nombre !

Facebook

Vous détenez un compte Facebook, soyez les premiers à être informés des activités à Saint-Just en suivant notre page. Nous vous invitons à « aimer » et à consulter régulièrement la page **Municipalité de Saint-Just de Bretenières** (l'orthographe est importante).
Nous vous informerons des activités, des nouvelles de la Municipalité par le biais de cette page.

Site internet

Le site de la Municipalité de St-Just-de-Bretenières a une section « Propriété à vendre ou à louer ». Nous espérons que ce service vous plaît et vous encourageons à nous aider à le maintenir à jour.
Votre collaboration est donc souhaiter, faites nous part si vous avez une propriété à vendre ou à louer et de tout changement.

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

Le 22 juillet 2010, le Gouvernement du Québec a adopté un *règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.*

•Celui-ci donne aux municipalités la responsabilité de veiller au respect de cette réglementation et de délivrer les permis requis.
•Il a pour objectif principal le contrôle de l'accès aux piscines résidentielles, un élément déterminant pour réduire les risques de noyade.
•Par conséquent, si vous prévoyez faire l'achat d'une piscine, vous devez en informer la Municipalité afin que cette dernière voit à l'application du règlement adopté par le Gouvernement du Québec et puisse vous transmette les normes quant aux différentes sortes de piscines.

Nous sommes convaincus que vous vous conformerez à cette nouvelle réglementation, le but essentiel étant de protéger la vie des êtres qui vous sont chers.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle!

Une bibliothèque près de chez vous…

Consultez votre calendrier à la dernière page du journal afin de connaître les dates précises d'ouverture.
Vous avez tous un ***Laissez-passer gratuit*** pour la bibliothèque.
Venez nous visiter et profitez-en pour nous faire part de vos goûts et intérêts en matière de lectures.

Voici les nouveautés pour les jeunes du mois d'août 2017 :

- Sur le rythme. Roman jeunesse sur la danse. De Carolyn Chouinard
- Cupcakes et claquettes, pincez-moi quelqu'un tome 3. Roman jeunesse psychologie. De Sophie Rondeau
- Cupcakes et claquettes, Le coeur dans les nuages tome 4 . Roman jeunesse psychologie. De Sophie Rondeau
- Cupcakes et claquettes, sans flafla tome 5 .Roman jeunesse psychologie. De Sophie Rondeau

Il y aura également des nouveautés pour les adultes

Bonnes vacances d'été!

HORAIRE ESTIVAL

L'ouverture de la bibliothèque se fait le mercredi, une semaine sur deux.

Prenez cependant note que la bibliothèque sera fermée en juillet et qu'elle reprendra ses activités en août, aux dates suivantes :

02, 16 et 30 août

Nous vous attendons en grand nombre au 2e étage, accès porte Santé Forme, à l'école.

Merci à nos bénévoles, Josée et Mélissa

Le microcrédit maintenant disponible dans les régions de Montmagny et de L'Islet

Les CLD de la MRC de Montmagny et de L'Islet confirment une contribution de 15 000 $ chacun à *Micro-crédit Chaudière-Appalaches* pour la mise en place d'un fonds de microcrédit de 30 000 $ pour la région. Ce fonds sera désormais disponible pour les entrepreneurs des MRC de Montmagny et de L'Islet qui n'ont pas accès à des sources de financement traditionnelles. L'aide sera accordée sous forme de prêt pour soutenir les projets entrepreneuriaux sur leur territoire.

Cette forme de financement communautaire offre une approche souple et personnalisée. Il s'adresse au travailleur autonome, aux petites entreprises individuelles, collectives ou d'économie sociale.

Micro-crédit Chaudière-Appalaches est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'accompagner les citoyens dans la réalisation de leurs projets entrepreneuriaux. L'organisme offre un soutien technique et financier pouvant varier entre 500 $ et 5 000 $ dans le but d'optimiser le développement économique du milieu. *Micro-crédit Chaudière-Appalaches* mène présentement une campagne dans le but d'offrir ses services dans toute la région.

Pour plus d'information sur cette nouvelle forme de financement disponible, il suffit de communiquer avec un conseiller des CLD de la MRC Montmagny ou de L'Islet ou de se rendre sur le site de *Micro-crédit Chaudière-Appalaches* microcreditca.org.

Source et information :

Martine Leullier, Coordonnatrice et commissaire industriel
CLD de la MRC de Montmagny 6, rue St-Jean-Baptiste Est Montmagny (Québec) G5V 1J7
Tél. : 418 248-5985, poste 240

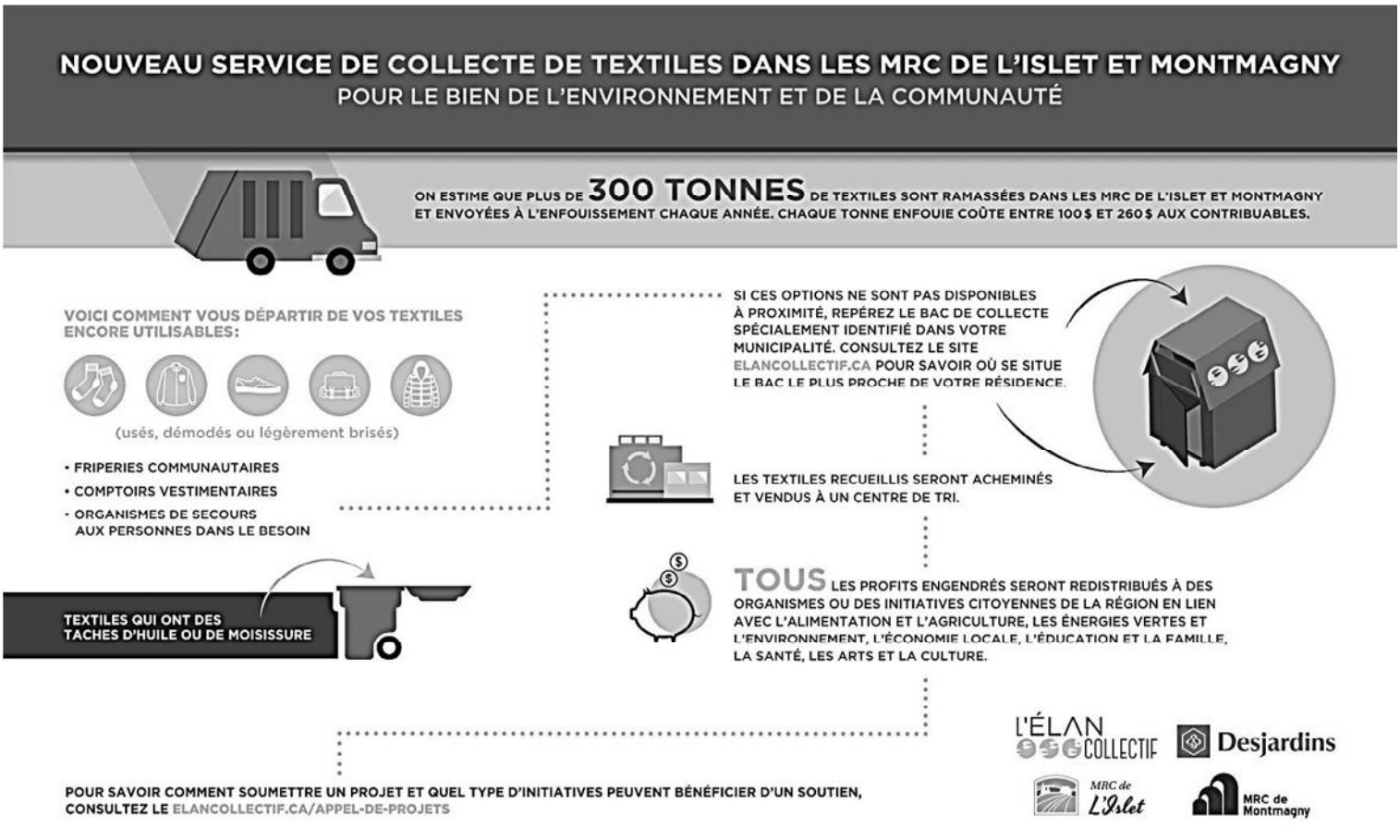

La Fabrique vous informe…

TOURNOI DE BALLE MOLLE AMICAL, SAMEDI LE 9 SEPTEMBRE 2017, AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE ST-JUST-DE-BRETENIÈRES.

- Inscription 100$ par équipe (Date limite pour vous inscrire : 1er septembre)
- 9 joueurs par équipe qui comprend : **2 filles minimum** et s'assurer d'avoir sur votre liste **2 à 3 joueurs remplaçants**
- Il est très important qu'il y ait un seul joueur de ligue par équipe, par contre celui-ci n'est pas obligatoire

- **8 équipes maximum** car le tournoi se déroulera en une seule journée
- **Entrée gratuite**
- Disponibles sur place : boissons alcoolisées, Hot-dogs, Hamburgers, chips, liqueurs etc.
- Bourses (par équipe) : 1ère place : 250$, 2e place : 100$
- Les équipes sont chargées de se procurer toutes les pièces d'équipements nécessaires à leur participation au tournoi.

Pour infos ou vous inscrire :

- **Bureau de la Fabrique** : 418 244-3610 (du lundi au jeudi en après midi
- **Josée Turgeon** : 418 244-3487

Garder à l'esprit que c'est un tournoi amical n'ayant qu'un seul but :

S'AMUSER!!!

Horaire des messes de Juillet 2017

1erJuillet	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
2 Juillet	Dimanche	9h00	Sainte-Lucie	Église
2 Juillet	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	Église
3 Juillet	lundi	9h30	Saint-Just	Villa des Sages
8 Juillet	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
9 Juillet	Dimanche	9h00	Saint-Apoline	Église
9 Juillet	Dimanche	10h30	Saint-Paul	Église
15 Juillet	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
16 Juillet	Dimanche	9h00	Lac-Frontière	L'Ôtel Lac-Frontière
16 Juillet	Dimanche	10 h 30	Saint-Just	Église
17 Juillet	Lundi	9h30	Saint-Fabien	Habitations Panet
22 Juillet	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
23 Juillet	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	Église
29 Juillet	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
30 Juillet	Dimanche	10h00	Sainte-Lucie	Église

Prendre note que la messe du 30 juillet est la messe du Festival à Ste-Lucie et elle est régionale

Prendre note :

1er dimanche : Sainte-Lucie	9 h	Saint-Fabien	10 h 30
2e dimanche : Sainte-Apolline	9 h	Saint-Paul	10 h 30
3e dimanche : Lac-Frontière	9 h	Saint-Just	10 h 30
4e dimanche : Sainte-Euphémie	9 h	ND-du-Rosaire	10 h 30

5e dimanche, s'il y a lieu : 10 h 30 messe régionale pour les quatre paroisses en alternance.

** Horaire sujet à changement… priorité aux annonces faites au feuillet paroissial

Jardin collectif intergénérationnel…
Invitation à tous

Projet «Bougeotte et Grignote» poursuit ses activités cet été ! Le Jardin collectif intergénérationnel vise à donner accès aux jeunes de 7 à 17 ans, accompagnés de parents et de grands-parents, à des activités les incitant à adopter à long terme de saines habitudes de vie.

Vous verrez les gens à l'œuvre dans la cour de l'école avec les enfants intéressés à y participer. Soyez les bienvenus en tant qu'accompagnateurs des enfants, conseillers en jardinage et/ou participants aux travaux du jardin.

Monsieur Laval Vallières, chargé de projet, vous invite au Jardin, les mercredis soirs, à partir de 18h30, en cas de pluie les jeudis à la même heure.

La récolte sera partagée entre tous ceux et celles qui auront participé au projet.

Vous êtes intéressés à y participer, contactez le Bureau Municipal au (418) 244-3637.
C'est gratuit ! Tout le monde est Bienvenu !

Artistes et artisans de la MRC de Montmagny recherchés!

Il y a à peine quelques semaines, la MRC de Montmagny procédait au lancement de sa toute première Politique culturelle et déjà, une première action découlant directement de cette dernière sera mise en place afin de mieux connaître les ressources culturelles présentes sur le territoire. C'est ainsi qu'à l'instar de la Ville de Montmagny, un inventaire des acteurs culturels sera effectué par Karine Boutin, une ressource qui s'est jointe à l'équipe de la MRC pour la période estivale.

Cet inventaire sera la banque de données officielle des ressources culturelles existantes sur le territoire de la MRC de Montmagny. Cet outil de référence, développé par la Ville de Montmagny, mais utilisé pour toute la région, fera d'une pierre deux coups. Il démontrera la vaste étendue de l'offre culturelle magnymontienne tout en offrant une vitrine supplémentaire aux artistes et aux artisans d'ici. Entièrement gratuit, ce répertoire deviendra une liste de contacts pour des projets ou du réseautage auquel tous les acteurs culturels pourront se référer.

La MRC de Montmagny invite évidemment les acteurs culturels de la région à remplir le formulaire qui est disponible au montmagny.com/acteursculturels. Elle encourage également les citoyens à partager le formulaire sur les réseaux sociaux et à inciter leur entourage ayant un petit côté artiste à s'inscrire. Et question de mousser les inscriptions, Mme Boutin parcourt en ce moment même les 14 municipalités du territoire pour aller à la rencontre des artistes et des artisans.

Il est à noter que ceux qui ont déjà rempli le formulaire de la Ville de Montmagny n'ont pas besoin de le faire à nouveau. Karine Boutin, la responsable de l'inventaire des ressources culturelles, est d'ailleurs disponible pour répondre aux personnes qui auraient des questions concernant l'inventaire ou le formulaire. Il est possible de la joindre au 418 234-4266 ou à culture@montmagny.com.

Soulignons que c'est parce qu'elle a pleinement conscience de l'impact des arts et de la culture sur le milieu de vie de ses citoyens que la MRC de Montmagny s'est dotée d'une politique culturelle. Le recensement des ressources culturelles présentes sur le territoire constitue une première action essentielle visant à identifier les talents du milieu, ce qui permettra par la même occasion de définir le visage culturel de la région.

Source : Émilie Laurendeau, Communications régionales Montmagny 418 248-3361, poste 2063

Engouement pour la littératie familiale
Huit municipalités, huit Croque-livres

L'ABC des Hauts Plateaux et L'Aventure 0-5 ans sont heureux de remettre à chacune des municipalités du Parc des Appalaches un Croque-livres qui saura dynamiser la littératie familiale sur le territoire dès cet été.

Grâce à un appui financier d'Avenir d'enfants, durant l'année scolaire 2016-2017, les élèves du groupe de cheminement particulier continu de l'école secondaire La Rencontre, avec le soutien de leur enseignante Joanie Patoine et de M. Sylvain Chouinard, ont construit les sept Croque-livres nécessaires pour compléter le tour du chapeau en Montmagny-Sud. Une animatrice de L'ABC a par la suite réalisé une tournée dans six garderies afin de rendre chaque Croque-livres unique en y ajoutant l'empreinte de mains des enfants.

Les premiers livres déposés dans les Croque-livres proviennent de l'élagage de la bibliothèque scolaire de l'école Saint-Joseph de Saint-Pamphile. La directrice, Madame Dianne Robitaille, était très heureuse de pouvoir assurer une seconde vie à ces livres et d'ainsi offrir à la communauté une variété intéressante.

Déjà, en octobre 2015, la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières a adopté un Croque-livres, il est situé au Marché Stephannick et est très achalandé. C'est maintenant au tour des sept autres municipalités de faire l'adoption du leur. Pour connaître l'emplacement du Croque-livres de votre municipalité, informez-vous auprès de celle-ci.

S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », les Croque-livres offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés. L'initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture. Il ne faut pas oublier que c'est en alimentant le Croque-livres qu'il reste en vie!

Rappelons que L'ABC des Hauts Plateaux est un organisme sans but lucratif qui couvre le sud des MRC de Montmagny et de L'Islet. Par le biais de différents ateliers et projets, L'ABC des Hauts Plateaux propose des services en alphabétisation passant par l'écriture, la lecture et les calculs de base. L'ensemble de ces actions vise à prévenir l'analphabétisme.

Source : Jessica Robichaud
L'ABC des Hauts Plateaux
418 469-1311
jessica.robichaud09@gmail.com

Présence du CLD
JUILLET 2017

Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.
Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous,
vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.

Tél. : 418-248-5985 Télec. :418-248-9334

Courriel : cld@montmagny.com

LEVÉE DE FONDS 2017

19 AOÛT 2017 St-Just-de-Bretenières (Salle municipale)

- Casse-croûte dans la journée
- Vente de luminaires
- Kiosque pour amasser des dons
- Souper spaghetti & Soirée dansante (0 à 5 ans : 2 $ / 6 à 10 ans : 8 $ / adulte : 15 $)
- Marche de nuit dès 19 h

Pour information et/ou achat de coupons pour le souper :

Colette Poulin : 418-244-3544 Solange Poulin : 581-300-3492

Activité au profit de : Société canadienne du cancer

Sorties nature au Parc des Appalaches

Parc des Appalaches
Un parc naturel habité

À se procurer absolument : LE CARNET DU RANDONNEUR

Dans le cadre du 20e anniversaire, le Parc des Appalaches vous propose le carnet du randonneur.
UN, DEUX, TROIS, GO, PARTEZ à la découverte des sentiers, CLIC prenez-vous en photo, faites estamper les circuits réalisés dans un de nos bureaux d'accueil et COURREZ LA CHANCE DE GAGNER UN FORFAIT NATURE D'UNE VALEUR DE 500$

Rien de plus facile

Information:
1-877-827-3423

Raid des Appalaches: 29 juillet

Participez à la 18e édition du Raid des Appalaches.
Pour le défi ou le Plaisir, on vous attend petits et grands.
INSCRIPTION sur Eventbrite.ca

Cani-Raid : 10 et 11 septembre
Pour information, voir le site parcappalaches.com

Il fait très chaud !

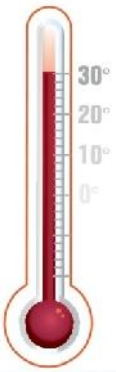

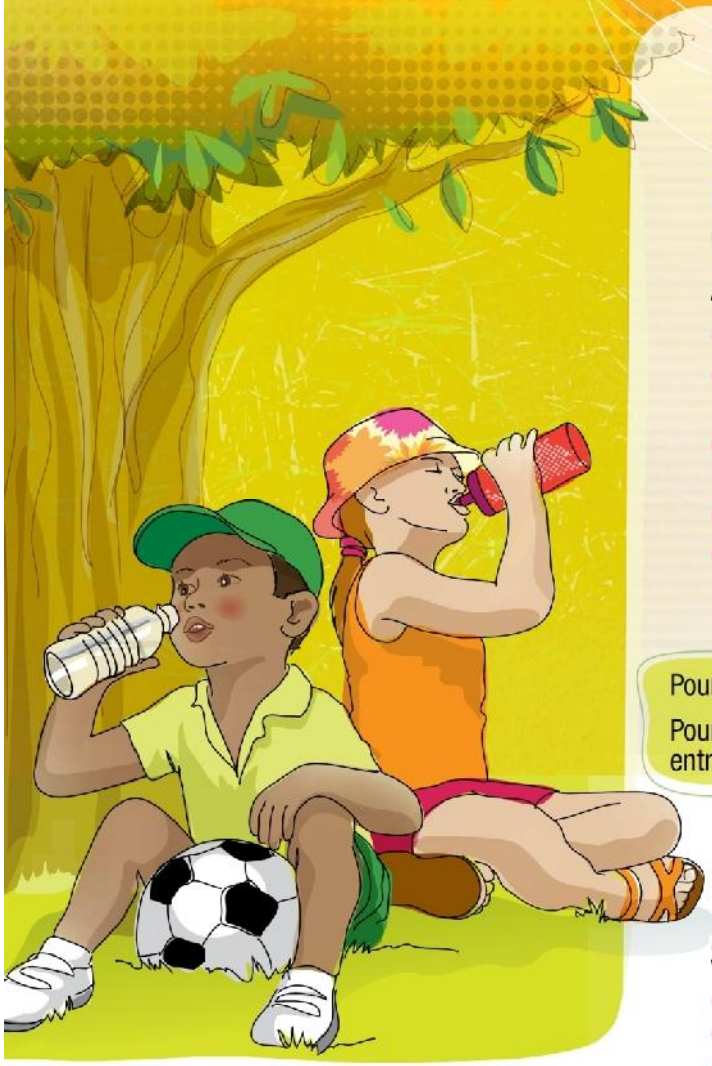

Précautions à prendre pour les enfants

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant peut se détériorer rapidement.

Assurez-vous :

- de lui faire boire de l'eau toutes les 20 minutes ;
- de rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée ;
- de lui faire prendre un bain ou une douche tiède au moins 2 fois par jour ;
- de planifier ses activités extérieures avant 10 h et après 15 h ;
- de l'habiller avec des vêtements légers et de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.

Pour le bébé allaité, donner le sein plus souvent.

Pour le bébé nourri au biberon, offrir de l'eau entre les boires.

Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.

Signes importants à surveiller :

- moins d'urine et urines foncées ;
- peau, lèvres ou bouche sèches ;
- maux de tête, vomissements ou diarrhée ;
- couleur anormale de la peau, pâle ou rouge ;
- yeux creux et cernés ;
- température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal) ;
- agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion ;
- difficulté à respirer ;
- somnolent, dort beaucoup et difficile à réveiller.

Si l'enfant ou le bébé présente un ou plusieurs de ces signes ou si vous avez des questions sur sa santé, appelez Info-Santé en composant le **8-1-1** ou renseignez-vous auprès d'un professionnel de la santé.

En cas d'urgence, appelez le **9-1-1**.

Pour en savoir plus :
www.sante.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec, 2016

16-269-03FA

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

CET ÉTÉ,
CONFIEZ VOS TRAVAUX À LA COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE VOTRE LOCALITÉ !

- entretien paysager
- gardiennage
- tonte de pelouse
- peinture extérieure
- et divers menus travaux

pour particuliers et entreprises!

100% local CJS cjs.coop

Coopérative Jeunesse de Services

Le pouvoir de faire plus, **ensemble.**

cjs.coop

Trouvez la CJS la plus près de chez vous et faites affaire avec nous !

Montmagny : 418 248-3522
cjs.montmagny@cjemontmagny.com

Saint-Paul-de-Montminy : 418 469-2591
cjs.st-paul@cjemontmagny.com

Saint-Fabien-de-Panet : 418 249-2988
cjs.st-fabien@cjemontmagny.com

Partenaire financier provincial

FONDS ÉTUDIANT

Pourquoi contacter la CJS ?

Une Coopérative jeunesse de services regroupe des jeunes d'une même localité qui, avec l'appui des membres de leur communauté, mettent sur pied leur entreprise collective.

En les embauchant, vous leur permettez, sous la supervision d'un animateur, de développer des qualités et des compétences entrepreneuriales et coopératives, en plus de les encourager à s'impliquer dans leur milieu.

FONDS de solidarité FTQ — FTQ — Québec

Projet supporté par

CDRQ Coopérative de développement régional du Québec — Québec Appalaches

Partenaire financier régional

Desjardins — Coopérer pour créer l'avenir

CARREFOUR jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny — MONTMAGNY — MRC de Montmagny — Assemblée nationale du Québec — Norbert Morin Député Côte-du-Sud — cjs Réseau provincial

Mesures pour se protéger des piqûres de moustiques

Les piqûres de moustiques peuvent transmettre différentes maladies aux humains, notamment l'infection par le virus du Nil occidental. Le meilleur moyen de s'en protéger est d'éviter de se faire piquer. Voici quelques mesures que vous pouvez prendre pour réduire les risques de piqûres :

- Portez des vêtements longs de couleur claire pour aller à l'extérieur, surtout durant les périodes où les moustiques sont les plus actifs : pendant la nuit, particulièrement au coucher et au lever du soleil.
- Utilisez un chasse-moustiques lors de vos activités extérieures.
- Installez des moustiquaires en bon état sur les portes et les fenêtres de votre maison, ainsi que sur votre tente et votre abri de camping.
- Cherchez à réduire le nombre de moustiques dans votre environnement. Consultez la page Réduire le nombre de moustiques dans son environnement pour en savoir plus.

Mesures pour se protéger des piqûres de tiques

Les piqûres de tiques peuvent transmettre différentes maladies aux humains, notamment la maladie de Lyme. Le meilleur moyen de s'en protéger est d'éviter de se faire piquer.

Afin d'éviter les piqûres de tiques lorsque vous pratiquez des activités en forêt, dans les boisés ou les hautes herbes :

- portez des vêtements longs et couvrez-vous le mieux possible;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine. Pour ce faire, suivez les conseils d'utilisation du chasse-moustiques;
- privilégiez la marche dans les sentiers;
- entretenez bien la végétation autour de votre maison, particulièrement près des aires de jeu des enfants.

Conseils d'utilisation d'un chasse-moustiques

Mode d'utilisation

- Suivez le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette du produit et respectez les périodes d'application indiquées.
- Appliquez le produit en petite quantité, seulement sur les parties du corps non protégées par des vêtements.
- N'appliquez pas le produit sur une peau irritée ou brûlée par le soleil, sur des coupures ou sur des égratignures.
- Si du chasse-moustiques entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement avec de l'eau.
- Lorsque vous n'avez plus besoin de protection, lavez-vous la peau à l'eau savonneuse.
- Appliquez de nouveau du chasse-moustiques après être allé dans l'eau, car l'eau enlève le produit de la peau.

Mode d'utilisation chez les enfants

- Limitez le nombre d'applications de chasse-moustiques chez les enfants de 12 ans et moins. N'en appliquez pas près de leurs yeux ou de leur bouche, ni sur leurs mains. Pour prévenir les piqûres à la tête ou au visage, appliquez le chasse-moustiques sur le chapeau ou la casquette de votre enfant.
- Ne laissez pas votre enfant s'appliquer lui-même du chasse-moustiques; appliquez-le pour lui.
- Si vous pensez que votre enfant fait une réaction allergique à un chasse-moustiques, lavez-lui la peau et faites immédiatement appel à un médecin. Apportez le contenant pour que le médecin sache quel produit vous avez utilisé.

Voici plusieurs liens à consulter pour plus d'information :

- http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/virus-du-nil/
- http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/se-proteger-des-piqures-de-moustiques/#conseils-d-utilisation-d-un-chasse-moustiques
- http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/se-proteger-des-piqures-de-moustiques/#conseils-d-utilisation-d-un-chasse-moustiques
- http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/se-proteger-des-piqures-de-moustiques/#conseils-d-utilisation-d-un-chasse-moustiques
- http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/maladie-de-lyme/
- http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/maladies/transmissibleshumain/Pages/MaladieLyme.aspx

Avis

L'information contenue sur les sites ne remplace en aucun cas l'avis d'un professionnel de la santé. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, appelez Info-Santé 811 ou consultez un professionnel de la santé.

** Nouveau-Produits Jonsered **

Vente de tracteur à pelouse-Fouet à gaz-Tondeuse

Scie à Chaine

Financement Disponible

Prix Compétitif!

HEURES D'AFFAIRES DU GARAGE	
Lundi au vendredi	8h00 à 20h00
	Fermé de 12h00-13h00 et de 17h30-18h30
Mercredi soir ;	Fermé (Pour la période estivale)
Samedi	FERMÉ
Dimanche	FERMÉ

Comment reconnaître un coup de chaleur?

- ☑ Fatigue inhabituelle
- ☑ Étourdissements
- ☑ Maux de coeur
- ☑ Maux de tête
- ☑ Frissons
- ☑ Crampes musculaires

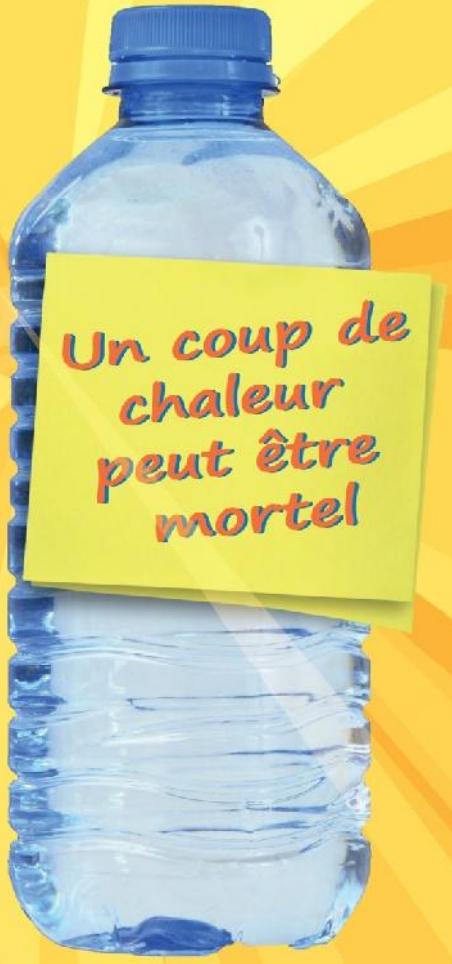

Attention! Il y a danger

- ☑ Propos incohérents
- ☑ Perte d'équilibre
- ☑ Perte de conscience

Il faut agir rapidement, efficacement et donner les premiers secours

Mesures de prévention

1. Boire un verre d'eau toutes les 20 minutes
2. Prendre des pauses fréquentes, au frais ou à l'ombre
3. Reporter les tâches les plus ardues
4. Porter des vêtements légers qui laissent passer l'air
5. Accorder une attention particulière aux signes et symptômes, chez soi comme chez les autres

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2015
Une idée originale de l'équipe de Santé au travail

Annie-Mô

415 Route 204,St-Just-de-Bretenières

418-244-3009

Changement des heures d'ouverture

Lundi	**Fermé**
Mardi	**12h00 à 18h00**
Mercredi	**Fermé**
Jeudi	**12h00 à 18h00**
Vendredi	**8h30 à 18h00**
Samedi	**8h30 à 12h00**
Dimanche	**Fermé**

Merci de votre compréhension!

À VENDRE

Type de propriété, plein pied, année de construction 1985. Grande maison de 26 X 42 pieds, semi-meublée, située au 11 rue des Moulins, sur un grand terrain de 150 pieds de profondeur X 228 pieds de largeur. Trois chambres à l'étage, salle de bain, salon et cuisine. Demi sous-sol fini, comprenant une chambre et un salon, le reste peut servir d'atelier.

Maison située tout près des services : Caisse populaire, épicerie, église et bureau de poste.

À qui la chance ! Vous pouvez joindre le propriétaire, en tout temps, au (418)244-3248.

Les bienfaits de la cendre…

Un résident de St-Just nous avise que...

Vous pouvez utiliser les cendres de votre cheminée comme engrais pour vos plantes !
Vous n'avez qu'à les répandre au pied de ces dernières ou dans votre compost. Ce truc, est bon pour fleurs, arbustes. C'est aussi approprié pour la pelouse, vous pouvez les déposer dessus avant une pluie. Cette astuce est valable dans le potager mais pas à l'endroit où l'on sème les pommes de terre.

C'est Bon à Savoir !

Réflexion …

C'est le temps des vacances…

(Mathieu:11,28) Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et **je vous donnerai du repos.**

Le temps des vacances est enfin arrivé ! Ouf ! Le repos. Combien j'ai attendu ce jour avec tant d'impatience, me direz-vous ! Mais, où irez-vous en vacances, vers quelle destination ? Certains partent loin, à l'étranger pour vivre un dépaysement total… D'autres passeront des vacances familiales à St-Just-de-Bretenières. Pour d'autres, ce sera au camping ou ailleurs avec des copains.

Les vacances sont synonymes de détente, de loisirs, d'évasion, de prendre du soleil… Pendant ce temps agréable, **n'oublions pas le Seigneur**. Il ne partira pas en vacances, il sera toujours présent, toujours fidèle pour veiller sur toi. Tu peux te ressourcer en prenant le temps de le découvrir au travers sa parole «la bible» et aussi par cette belle nature qu'il a créé.

(Psaumes:19,2) Les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains.

Pendant vos vacances, si vous prenez le temps de contempler un magnifique paysage montagnard, ou un coucher de soleil sur l'océan, ou un ciel immense parsemé d'astres innombrables scintillant dans la nuit… Votre cœur sera en admiration devant le créateur de toutes ces choses magnifiques.

La beauté de la création est une porte ouverte sur Dieu et sa splendeur. Dieu a laissé des traces de lui-même, de sa gloire, dans la création. Seul un être aimant peut répandre autant de beauté avec une telle profusion. Devant tant de splendeur, on est conduit à entrevoir la bonté, l'amour et la grandeur de sa majesté divine, qui s'élève souverainement au-dessus de tout!

La bible nous dit. Que tout ce qui respire loue l'Éternel ! En comptant tous les bienfaits qu'il nous accorde, prenons le temps de remercier le Seigneur, du privilège que l'on a de se lever le matin, de voir, d'entendre, de parler, de manger, de marcher… Et de prendre des vacances…

Bonnes Vacances à tous!

Église Chrétienne Évangélique
Adresse : 130, Route 204, St-Just
Téléphone : (418) 244-3010
Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418) 244-3740
Personne ressource : Michel Ferland (418) 249-4601
Site Web: http://www.eglisechretiennestjust.net

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée, sur simple demande de votre part.

Le Service québécois de changement d'adresse

Lors d'un déménagement, le Service québécois de changement d'adresse (SQCA) vous permet de transmettre vos nouvelles coordonnées à six ministères et organismes gouvernementaux en même temps. Vous faites ainsi d'une pierre six coups!

En effet, le SQCA peut informer de votre changement d'adresse le Directeur général des élections du Québec, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Régie de l'assurance maladie du Québec, Retraite Québec, Revenu Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le SQCA est offert en ligne dans Portail Québec, à l'adresse www.gouv.qc.ca.

Il est également offert par téléphone, au 418 644-4545 (Québec), au 514 644-4545 (Montréal) ou au numéro sans frais 1 877 644-4545 (ailleurs au Québec).

La Sûreté du Québec vous informe…

Le harcèlement criminel

Les enfants et Internet

Voici quelques conseils de sécurité que tu dois absolument respecter quand tu navigues sur Internet :

- Dis toujours à tes parents ce que tu fais sur Internet et avec qui tu discutes.
- Avant de donner des renseignements personnels (ton nom, l'endroit où tu habites, etc.), que ce soit quand tu clavardes ou pour t'inscrire à un concours, demande l'avis de tes parents.
- Ne réponds jamais à un message si tu ne sais pas qui te l'envoie.
- Si tu es mal à l'aise en discutant avec quelqu'un, parles-en à tes parents ou à un adulte en qui tu as confiance.
- Ne transmets jamais de photos à moins d'avoir demandé la permission à tes parents.
- Avant d'entrer dans un bavardoir (chat room), demande l'autorisation à tes parents ou à un adulte de confiance.
- Ne donne jamais rendez-vous à quelqu'un que tu as connu dans un bavardoir. Internet… Quelqu'un qui se fait passer pour une fille de 10
- N'oublie jamais que certaines personnes ne disent pas la vérité lorsqu'ils écrivent sur ans pourrait être en réalité un homme de 45 ans **!**

Nos Commanditaires

AU BOIS D'OR
Restaurant-Bar-Motels-Station-Service
Service de traiteur et autres
399, route 204 - St-Just G0R 3H0
Tél: (418) 244-3669 /
Station-service et Fax: (418) 244-3669

QUINCAILLERIE M-A S.INC
Marc-André et Sylvain Bolduc, Propriétaires
172 rue Principale St-Just-de-Bretenières QC G0R 3H0
Tél: (418) 244-3554 Fax: (418) 244-3555
Matériaux . Plomberie. Peinture .
Électricité. Livraison

JOCELYN POULIN ARTIFICIER
FEUX D'ARTIFICE FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS

37, Route 204
St-Just-de-Bretenières G0R 3H0
Tél :418-244-3729

GARAGE SIMON LAGRANGE
Mécanique générale et petits moteurs, lave-auto
243, rue Principale, St-Just G0R 3H0
Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852
garagesimonlagrange@sogetel.net

HENRI BOLDUC
Vente de gravier et terre de toute sorte (tamisée, 0 3/4, etc.)
Excavation (fossé, chemin forestier, etc.)
Estimation gratuite -- Installation de ligne électrique
Vente et installation de poteaux 23' à 40'
Tél : (418) 244-3782

JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Entrepreneur en construction
Résidentiel et commercial
Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645
Cellulaire: (418) 625-9495

LA FABRIQUE DE ST-JUST
210-B Principale
St-Just-de-Bretenières
G0R 3H0
(418)244-3610

DANIEL L'HEUREUX INC.
Entrepreneur électricien
Installation résidentiel et commercial
367, Route 204, St-Just (QC) G0R 3H0
Téléphone et fax : (418) 244-3535

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE

130 Route 204 St-Just
G0R 3H0
Tél : (418) 244-3010

http://www.eglisechretiennestjust.net

PAT FORESTERIE

Excavation résidentielle & commerciale
Service de tamisage terre et gravier
Installation septique
Chemins forestiers
238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0
Tél : (418) 244-3217 Fax : 418-244-3344

MAC CONSTRUCTION
Entrepreneur général
Commercial, résidentiel, industriel
28, rue Dubois St-Just QC G0R 3H0
Michel Corriveau
Tél : (418) 244-3820 Fax : (418) 244-3819
et Alex Corriveau
Cellulaire : 418-313-8032

JEANNINE LECOURS
Massothérapeute (Membre ATMDL, ANQ)
28 , rue Dubois St-Just G0R 3H0
Kinésithérapie Neuro-Énergétique Nerf sciatique
Massage thérapeutique Maux de dos
Tél : (418) 244-3265

CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS
Coopérer pour créer l'avenir
418-625-3741 sans frais : 1-888-325-3741
Votre centre de services
205 Rue Principale, St-Just PQ G0R 3H0
Téléc : (418) 244-3462

BLEU & BON
Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes
6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0
marie-eve@bleuetbon.com
Bleuetbon.com
Tél : 418-244-3020
Cellulaire : 581-888-8590

WWW.BERNARDGENEREUX.CA

Bonnes VACANCES

Nos Commanditaires

BARDOBEC INC.
Bardeaux & paillis de cèdre
51, rang Ste-Marie St-Just G0R 3H0
Tél: (418) 244-3612 / Téléc. : (418) 244-3613

LES PRODUITS FORESTIER BECESCO
2900, 95leme Rue Est
St-Georges (Québec) G6A 1E3
Tél : (418) 227-3671 Fax : (418) 228-3672

BOIS DAAQUAM INC.
370, route 204 – C.P 100
St-Just (Québec)
G0R 3H0
Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556

SCIERIE ARBOTEK INC.
Mario Legros, Président
46, route des Moulins St-Just
Tél: (418) 244-3691
Télec: (418) 244-3439

LES AMIS DE L'ENTRAIDE
Marie-Paule Bolduc, Présidente
Tél: 244- 3887
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST
Colette Poulin, Présidente
Tél : (418) 244-3544
Ginette Fortier, Trésorière
Tél: (418) 244-3703

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Ouverte un lundi sur 2 de 18h30 à 19h15
Louise Lefebvre : 418-244-3696
Bibliothèque : 418-244-3680

LA VILLA DES SAGES
2 Rue des Moulins
St-Just G0R 3H0
La tranquilité de l'esprit
Johanne Ferland , Propriétaire
Tél : (418) 244-3665 (418)245-3536

DÉNEIGEMENT SÉBASTIEN ROY
242, Rue Principale
St-Just-de-Bretenières
Téléphone :418-244-3778
Cellulaire : 418-291-2724

DAMES FERMIÈRES DE ST-JUST
Bernadette Tanguay, Présidente
418-244-3267
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

RECYCLAGE **RGT**
Payons comptant de 200$ à 800$ pour vos véhicules.
Achat de métaux ferreux et non-ferreux au poids.
Vente de pièces neuves et usagées.
Service de mécanique.
Remorquage et transport de marchandises
48, rue du Couvent à St-Just-de-Bretenières
GINO THERRIEN Tél :(418)228-6435

BENOÎT LAFONTAINE
47 Rang Ste-Anne
St-Just-de-Bretenières PQ G0R 3H0
Vente de gravier et terre de toute sorte
Tamisée 0 ¾ et déneigement
Téléphone :(418) 244-3792 Fax : (418) 244-3799
Cellulaire : (418) 249-8792

NOTAIRE
Me FRANCINE BAILLARGEON
VOS CONTRATS MES CONSEILS
1574 Route 277, Suite A
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Tél :(418) 625-(LOIS) 5647
www.notairebaillargeonlac-etchemin.net

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE
Me SABRINA LAMONTAGNE
1574, Suite B, route 277 Lac-Etchemin
PQ G0R 1S0
Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659
s.lamontagne@notarius.net

Norbert Morin
Député Côte-du Sud
ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC
Tél :418-234-1893 1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

LNTP NOTAIRES INC.
PATRICE NADEAU, CAROLINE POULIOT & NATHALIE LAFONTAINE
Notaires et conseillers juridiques
135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0
Tél : (418) 383-5051 Télec : (418) 383-5050
www.pmeinter.com/lac-etchemin

Votre calendrier à conserver…

JUILLET 2017

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3 Messe	4	5	6	7	8 **Drag de rue** Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h à 11 h
9	10	11	12	13	14	15
16 Messe	17	18	19	20	21	22 Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h à 11h
23	24	25	26	27	*28*	*29*
30	31					

⬅Bibliothèque
Mercredi 18h30 à 19h15
Fermée en juillet
02, 16 et 30 août

⬅Cueillette des matières recyclables

⬅Cueillette des ordures (bac vert seulement)
* Rang Ste-Anne: Mardi
*Pour le reste de la municipalité: Vendredi

⬅Réunion du conseil

Pour connaître les différentes activités de la région de Montmagny, vous pouvez vous rendre à :
http://tablejeunesmrcmontmagny.com/quoi-faire/calendrier-devenements

Santé-Forme
Fermé en juillet
Réouverture dans la semaine du 14 août